

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'ÉDUCATION, PSYCHOLOGIE, INFO. COM

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE LYON 2

ATTESTATION DE DIPLÔME DE DOCTORAT

Le président de l'Université Lumière LYON 2, certifie que
Madame BILHERAN ARIANE
née le 30 décembre 1978 à SAINT DENIS (Seine St Denis)
a soutenu devant l'Université Lumière LYON 2

le 18 décembre 2007

la thèse suivante pour le Doctorat :

PSYCHOLOGIE

Sujet : Le temps vécu dans la psychose

Composition du jury

M. ROUSSILLON René, Professeur des universités, Université Lyon 2, Président

M. PACHOUD Bernard, Maître de conférences, Université Paris 7

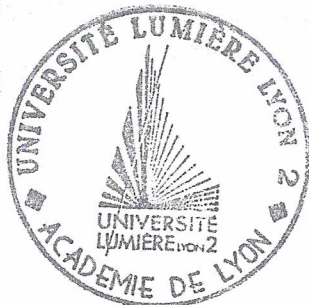
M. CICCONE Albert, Professeur des universités, Université Lyon 2

M. VION-DURY Jean, Maître de conf Univ. - Praticien Hosp., Université Aix-Marseille 2

M. PEDINIELLI Jean-Louis, Professeur des universités, Université Aix-Marseille 1

Mme MELONIO Françoise, Professeur des universités, Université Paris 4

et obtenu le grade de **DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2**
mention Très honorable Avec félicitations du jury



LYON, le 7 janvier 2008

Pour le Président,

Le Vice-Président, chargé de la Recherche

Olivier KOENIG

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ LYON 2

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L-612-7 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ARIANE BILHERAN, née le 30 décembre 1978 à SAINT DENIS (093), en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu, le 18 décembre 2007, une thèse portant sur le sujet suivant : Le temps vécu dans la psychose, préparée au sein de l'école doctorale Sciences de l'éducation, psychologie, info. com, devant un jury présidé par RENÉ ROUSSILLON, Professeur des universités et composé de ALBERT CICCONE, Professeur des universités, FRANÇOISE MELONIO, Professeur des universités, BERNARD PACHOUD, Maître de conférences, JEAN-LOUIS PEDINIELLI, Professeur des universités, JEAN VION-DURY, Maître de conf Univ. - Praticien Hosp.;

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLÔME NATIONAL DE DOCTEUR EN PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE**, *mention très honorable avec félicitations du jury*

est délivré à **Mme ARIANE BILHERAN**

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON, le 4 février 2008

Le titulaire



Le Président

N° LYON I I 6608002

Claude JOURNES

/2008200700031

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Roland DEBBASCH